

Séance du lundi 25 novembre 2024
Délibération N° DE_2024_060

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	6	6
Date de la convocation : 18/11/2024		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CHEVALEYRE.

Présents : Gilles BLANQUET, Daniel CHEVALEYRE, Isabelle DANIS, René GOULESQUE, Bernard LACOUR, Martine MONCOURIER

Représentés :

Absents : Elodie BRUNNER, Thomas FRAISSE, Stéphanie GUILLOT, Brigitte CHEZEAU, Lionel COMBES

Excusés : Thierry FONTY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Gilles BLANQUET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Report CONSEIL MUNICIPAL Quorum non atteint

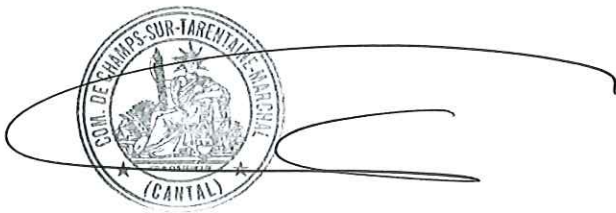
L'assemblée se trouve avec un nombre de membres présents de 6 élus.

Aussi le quorum n'étant pas atteint, M. le Maire indique que le conseil municipal ne se trouve pas en nombre suffisant pour délibérer et que la séance est renvoyée à une date ultérieure.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Daniel CHEVALEYRE
Le Maire

Gilles BLANQUET
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Blanquet', written over the printed name of the secretary of the meeting.